



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 08/12/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 33 Nombre de suffrages exprimés : 43 Votes Pour : 43 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 novembre 2021  <b>N° 2021-135</b>
--	---

**Présents (33)** : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, MALERE Hélène, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, HELARY Yann, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian.

**Présents non votant** : FOUGA Sabine, SERMET André.

**Excusés (10)** : GOUBE Nicole, PICHON Evelyne (suppléante), DUBARRY Jean-Bertrand, LLOP Frédéric, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, BALAGNA Patrice, ACCHINI Nicole, BOURREC Christophe, LEGOFF Stéphanie

**Absents (10)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ARMANET Henri, MUR François, SOLANA Michel, CLIMENT Emmanuel, OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (10)** :

- VIDAILLET Jocelyne à CARRERE Philippe
- DESCOUENS Bernard à BERTRANUC Evelyne
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe
- BRUN Didier à PAUCIS Jean
- JARENO Sandra à HELARY Yann
- DARAN René à AIZIER Philippe
- NARS Aline à MIR André
- FOURTINE Didier à SALAT Jacques
- ISOART Jean-Michel à RICARD Louis

Michel CHAZOTTES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 23 novembre 2021 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID : 065-246500573-20211214-2021\_135-DE



Le procès-verbal du conseil communautaire du 23 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU